

D'ARBUS À HIQUILY

DEUX COLLECTIONS PARTICULIÈRES

MARDI 23 NOVEMBRE 2010
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT
À 20H00



ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F.TAJAN

Hôtel Marcel Dassault
7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

D'ARBUS À HIQUILY
DEUX COLLECTIONS PARTICULIÈRES
VENTE N°1946

Téléphones pendant l'exposition :
+ 33 (0)1 42 99 16 40

Commissaire priseur :
François Tajan

Assisté de :

Félix Marcilhac,
Expert honoraire près la Cour d'Appel de Paris
Tél. : + 33 (0)1 43 26 47 36
Fax : + 33 (0)1 43 54 96 97
felix.marcilhac@yahoo.fr
8, rue Bonaparte, 75006 Paris

Renseignements :

Sabrina Dolla,
spécialiste junior
+ 33 (0)1 42 99 16 40
sdolla@artcurial.com

Cécile Tajan,
recherche et documentation

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Vendredi 19 novembre
14h à 19h
Samedi 20 novembre
11h à 19h
Dimanche 21 novembre
11h à 19h
Lundi 22 novembre
11h à 19h

VENTE LE MARDI 23 NOVEMBRE À 20H00

Catalogue disponible sur internet
www.artcurial.com

Comptabilité vendeurs :
Sandrine Abdelli
+ 33 (0) 1 42 99 20 06
sabdelli@artcurial.com

Comptabilité acheteurs :
Marion Carteirac
+33 (0) 1 42 99 20 44
mcarteirac@artcurial.com

Ordres d'achat, enchères par téléphone :
Anne Sophie Masson,
+33 (0) 1 42 99 20 51
Fax : + 33 (0) 1 42 99 20 60
bids@artcurial.com

INDEX

A

ADNET Jacques (Attribué), **101 - 153**
ARBUS André **115 – 116 – 120 – 130 134 – 131 – 142 – 151 – 161 – 169**

B

BOICEAU Ernest, **155**

C

CHALE Ado, **108**
COUTURIER Robert, **170 – 171**

D

DESPIERRE Jacques, **144**
DIOR Christian, **145**
DUPRE LAFON Paul et B.MOUREY, **140**

E

ERNST Max, **136**

F

FAHRI Jean-Claude, **128**
FONTANA ARTE (Editeur), **122 – 164 – 165**
DE FOUQUIERES Marie-Claude, **160**

G

GOUDJI, **150**

H

HIQUILY Philippe, **117 – 118-132 – 135 – 141 – 146 – 148 – 154 – 156 –158- 162 - 166**
HUQNET Georges, **172**

J

JANSEN DECORATION, **167 - 168**

L

LEGER Fernand, **127**

M

MAN RAY, **125**
MANUFACTURE SAINT JEAN (AUBUSSON), **110**
MOLTZER Kim, **149**
MONNET François, **107**
MOUILLE Serge, **119**

O

OLD Maxime, **139**

P

PANTON Verner, **159**
PASCAUD Jean, **133**
PICASSO Pablo, **152**
PIGNERES Michel, **124**
PLENSA Jaume, **163**
POILLERAT Gilbert, **102 – 106 – 109 – 114 – 126 - 143**

R

DE ROUGEMONT Guy, **157**
ROYERE Jean, **123**

S

SEVRES (Manufacture nationale de) et LEGRAND, **111**
SEVRES (Manufacture nationale de) et METAYER, **112**
SEVRES (Manufacture nationale de) et J.DESPIERRE, **113**
SEVRES (Manufacture nationale de) et M.BOUTALEB, **137**
SOTTSASS Ettore, **105 - 147**
STUDIO OSLING, **103 – 104**

T

TRAVAIL ITALIEN, **121**
TRAVAIL FRANÇAIS, **129**



VENTES LE MARDI 23 NOVEMBRE 2010 À 20H

ART DÉCO
LOTS 1 À 60

D'ARBUS À HIQUILY
DEUX COLLECTIONS PARTICULIÈRES
LOTS 101 À 172

VENTES LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 2010 À 19H ET 20H

CHANDIGARH PROJECT 3
LOTS 201 À 262

DESIGN
LOTS 301 À 405

101

JACQUES ADNET (ATTRIBUÉ À)
(1900 - 1984)

Bureau et son tabouret
Petit bureau à plateau rectangulaire à fond doublé de stratifié imitation bois gainé de cuir bleu nuit à piqûres sellier, ouvrant en ceinture par deux tiroirs. Piètement croisé en X, façon bambou à entretoise et arceaux latéraux en partie basse. Tabouret à piètement compas et fond de siège en tissu chiné gris.
Bureau : haut. 76 cm - plateau : 86 x 41 cm
Tabouret : haut. 47 cm - larg. 42 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou.

Bibliographie :
Alain-René Hardy, Gaëlle Millet,Jacques Adnet, Les Editions de l'Amateur, Paris, 2009, pour une coiffeuse à piètement similaire référencée et reproduite p. 107.

4 000 — 6 000 €

102

GILBERT POILLERAT
(1902-1988)

Paire de torchères
en fer forgé patiné noir à un bras de lumière. Cache ampoule en forme de lanterne de fiacre à plaques de verre transparent ornementées de volutes gravées et structure en tôle dorée découpée. Bras de fixation mural en fer forgé partiellement doré.
Haut. 210 cm

Bibliographie :
François Baudot, Gilbert Poillerat, maître ferronnier, introduction de Karl Lagerfeld, éditions Hazan, Paris, 1992, variante à cache ampoule en verre dépoli référencée et reproduite p. 193.

15 000 — 20 000 €


101


102

103

STUDIO OSLING

The bite that missed
Tirage aux sels d'argent.
Titré en bas à gauche, signé et daté en bas à droite.
34,5 x 27 cm

Provenance :
Galerie Arnaud Plaisance

4 000 — 5 000 €

104

STUDIO OSLING

The vortex
Tirage aux sels d'argent.
Titré en bas à gauche, signé et daté en bas à droite.
34 x 26,5 cm

Provenance :
Galerie Arnaud Plaisance

4 000 - 5 000 €

105

ETTORE SOTTSASS
(1917 - 2007)

Siège "Seating near Enigma" - 1987
Dossier en marbre blanc veiné gris, assise en terrazzo blanc inclusions noires, terrasse en marbre noir. (accident à la terrasse).
68 x 45 x 70 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou - Paris ; collection particulière.

12 000 — 15 000 €

103



104



105



106
GILBERT POILLERAT
(1902 - 1988)

Table de salle à manger - circa 1947
à plateau rectangulaire et dalle de comblanchien sur piétement en fer carré forgé et balustres dorées. Arceaux latéraux galbés à croisillons en volutes, et bague médiane dorée, sur talons quadrangulaires. Entretoise verticale croisée, façon cordelière.
Hauteur : 74 cm - plateau : 210 x 110 cm

Historique :
Modèle créé pour l'ambassade de France, Canada.

Bibliographie :
François Baudot, introduction de Karl Lagerfeld, " Gilbert Poillerat, maître ferronnier ", Hazan éditeur, Paris, 1992, modèle référencé et reproduit en double page couleurs pp.204/205

50 000 - 60 000 €





107
FRANÇOIS MONNET
né en 1946

Suite de six chaises - 1970
Piétement en lames d'acier brossé, assise et dossier composés d'une feuille d'inox brossé et plié. Coussin d'assise en cuir capitonné.
85 x 41,5 x 49 cm

6 000 — 8 000 €

108
ADO CHALE
(né en 1954)

Importante table de réception - Circa 1970
Plateau en aluminium à relief, piétement en fonte d'aluminium et en poutrelles d'acier noirci.
Signée sur la ceinture.
75 x 255 x 110 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou - Paris; collection particulière.

40 000 — 50 000 €


107


108





109

GILBERT POILLERAT
(1902-1988)

Bureau d'officier de campagne - Circa 1960
à plateau rectangulaire en panneau laqué noir ouvrant par un tiroir suspendu. Piétement latéral à tréteaux en acier poli à sabots et attaches en laiton poli verni.
Haut. : 70,5 cm - Plateau : 145 x 70 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou ; collection particulière.

30 000 – 40 000 €

110

MANUFACTURE SAINT JEAN (AUBUSSON)

Grand tapis
rectangulaire en laine à poil ras, manufacture Saint-Jean à Aubusson. Décor central à médaillon figurant un quadrige, travail moderne d'après un carton des années 40.
427 x 330 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou, Paris.

35 000 – 45 000 €





111



112



113



111
SEVRES (MANUFACTURE NATIONALE DE) & LEGRAND (DÉCOR D'APRÈS)

Vase "Attributs de chasse" -
Réalisé en porcelaine , pâte nouvelle (1949), à corps ovoïde souligné à l'épaulement et col galbé à large bague d'encolure. Décor de toisons et peaux de bêtes sur fond de bucranes, draperies, et lances, symbolisant Actéon. Emaux marron et noir sur fond beige soulignés d'orange. Signé du cachet de la manufacture aux deux "S" affrontés, marqué Sèvres et daté 1949.
Haut: 42 cm

Provenance :
Vente "Porcelaine de Sèvres du XXe siècle", Sotheby's, Monaco, 26 avril 1992, lot n°12 du catalogue.

7 000 – 8 000 €

112
SEVRES (MANUFACTURE NATIONALE DE) & E.METAYER (DÉCOR D'APRÈS)

Vase bouteille "Attelages"
Réalisé en porcelaine, pâte nouvelle (1953), à corps piriforme légèrement étranglé. Décor de figurines, calèches et réverbères, émail gris noir sur fond craquelé vert céladon.
Signé du cachet de la manufacture aux deux "S" affrontés, daté 1953 à inscription manuscrite "Métayer 26-51".
Haut.: 41 cm

Provenance :
Vente "Porcelaine de Sèvres du XXe siècle", Sotheby's, Monaco, 26 avril 1992, lot n°6 du catalogue.

Bibliographie :
Jean-Paul Midant, "Sèvres - La Manufacture du XX^{e} siècle", Michel Aveline éditeur, Paris, 1992, modèles de formes identiques pp.181-3.

4 500 – 5000 €

113
SEVRES (MANUFACTURE NATIONALE DE) & ET J.DESPIERRE (DÉCOR D'APRÈS)

Vase "Dauphins et tridents"
En porcelaine, pâte dure ancienne (1946) à corps sphérique et col tronconique bombé à bordure ourlée. Décor de dauphins affrontés et tridents, beige et ocre clair sur fond marron (léger fêle apparent sur la face interne).
Signé du cachet de la manufacture aux deux "S" affrontés, daté 1940 à inscription manuscrite "R.Sivault d'après Despierre et daté 124-1948".
Haut.: 32 cm

Provenance :
Vente "Porcelaine de Sèvres du XXe siècle", Sotheby's, Monaco, 26 avril 1992, lot n°11 du catalogue.

Bibliographie :
Jean-Paul Midant, "Sèvres - La Manufacture du XXe siècle", Michel Aveline éditeur, Paris, 1992, modèles de formes identiques p.202

6 000 – 7 000 €

114
GILBERT POILLERAT
(1902-1988)

Lustre en fer forgé
à huit bras de lumières montés en biais, façon torchère, et cache ampoule en tôle découpée à bordure pétiolée. Attache à cordelière dorée, tiges de suspension en fer forgé doré à bandeau de feuilles de laurier et cache bélière de forme florale.
Haut. 95 cm - diam. 78 cm

Bibliographie :
François Baudot, Gilbert Poillerat, maître ferronnier, introduction de Karl Lagerfeld, éditions Hazan, Paris, 1992, modèle similaire référencé et reproduit p. 199.

35 000 – 40 000 €

114



115
ANDRÉ ARBUS
(1903-1969)

Guéridon
à bâti en bois laqué beige, façon parchemin. Plateau rond à fond de miroir sur piétement tripode à jambes légèrement arquées et tablette d'entretoise à côtés convexes. Anneaux de tirage, amovibles, en ivoire.
Haut. : 50 cm - Diam. : 56 cm

Historique :
Modèle créé pour Une chambre de jeune fille au salon des Artistes Décorateurs de 1936.

Bibliographie :
Yvonne Brunhammer "André Arbus, architecte-décorateur des années 40", Norma Editions, Paris 2003, modèle reproduit sur un document photographique d'époque p.16, variante du modèle reproduit p. 59.
Ensembles Mobiliers, vol 4, 1939, Editions d'Art Charles Moreau, modèle reproduit.

15 000 – 20 000 €

116
ANDRÉ ARBUS
(1903 - 1969)

Paire de fauteuils
en merisier massif à dossier plat légèrement incliné et accotoirs détachés à manchettes rembourrées et support en forme de carquois formant piétement avant. Ceinture à bandeau plat et attache quadrangulaire et pieds en colonnette fuselée. Fond de siège, dossier et manchette recouverts de velours uni, gris.
Haut. : 92 cm - Larg. : 71 cm - Prof. : 61 cm

Bibliographie :
Yvonne Brunhammer "André Arbus, architecte-décorateur des années 40", Norma éditions, Paris, 1996, modèle référencé et reproduit p. 142.

25 000 – 30 000 €

115



116





D.R.

PHILIPPE HIQUILY,DE LA SCULPTURE AU MOBILIER D'ARTISTE

Né en 1925 dans une famille sensibilisée aux arts (son père et sa mère se sont rencontrés dans l'atelier d'André Lothe), Philippe Hiquily prend d'abord le chemin des armes avant de se familiariser avec la sculpture.
Après deux ans en Indochine de 1945 à 1947, il intègre aux Beaux-Arts de Paris l'atelier Jimond-Janniot également fréquenté par par César, Guino et Ferrand.

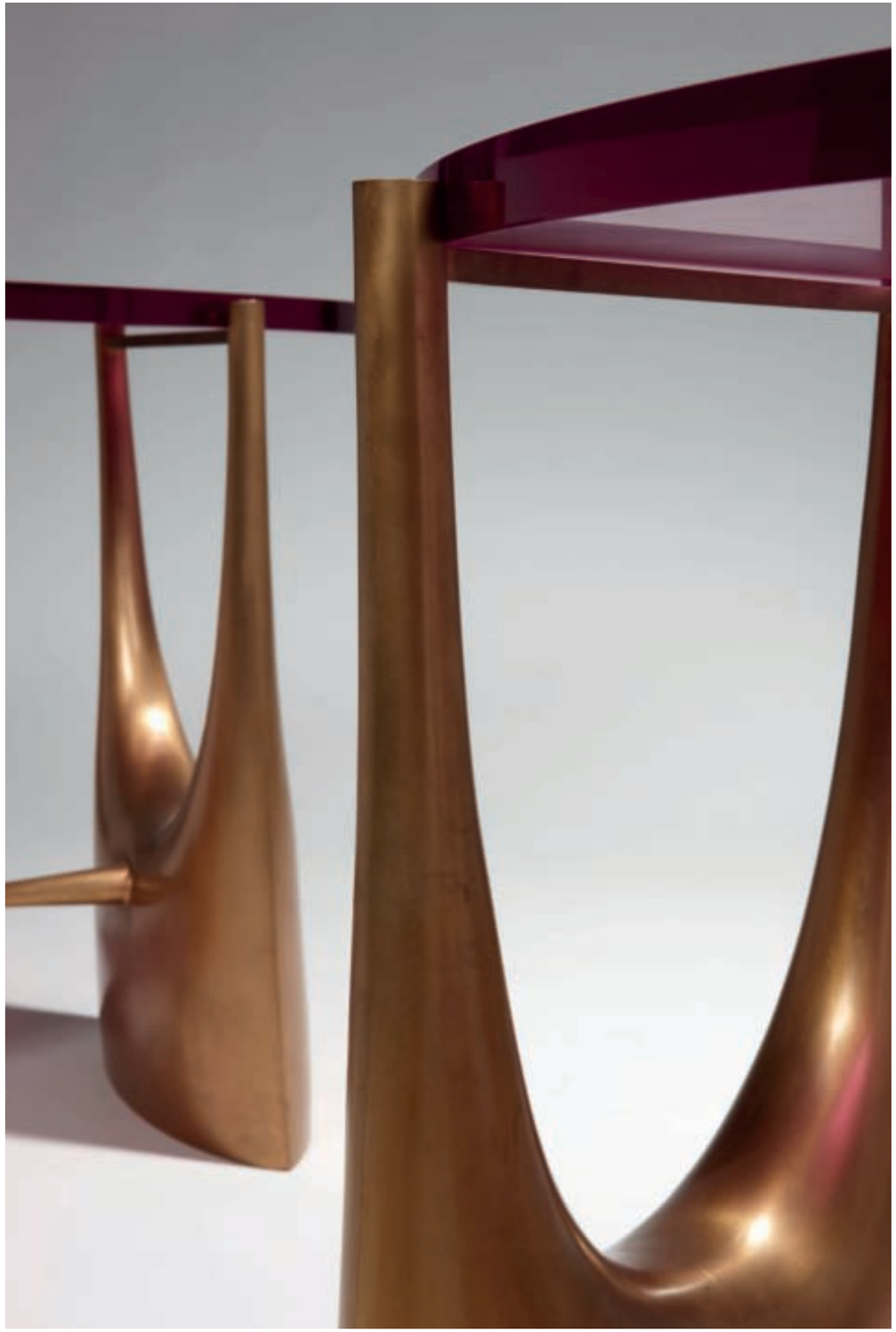
Il quitte l'école après avoir remporté le prix de sculpture avec un « Neptune » en fer, qui initie sa recherche autour du métal. Plus sensible aux collections du Musée de l'Homme qu'à celles du Musée du Louvre, il prend pour références la « Vénus » de Lespugue ou les sculptures grecques archaïques en tôle de bronze repoussé sur âme de bois.

La première le fascine pour sa simplification qui ramène les choses à l'essentiel, les secondes influencent peut-être son choix pour le métal comme matériau de prédilection. Mais ces références illustrent surtout une volonté de « déculturation » et de retour à des formes primitives de l'art, à partir desquels il lui semble devoir revenir pour créer.

Sa rencontre déterminante avec Germaine Richier lui permet de devenir un « sculpteur autonome » et d'intégrer le Salon de Mai qui lance sa carrière.

Ses œuvres issues d'une recherche sur le mouvement ainsi que la volonté de dépasser l'aspect statique de la sculpture et ses figures féminines érotisées et provocatrices rencontrent rapidement le succès, en France comme aux Etats-Unis. D'abord adepte du fer, il travaille par la suite le laiton qui offre plus de souplesse et de résistance au temps grâce aux patines qu'il met au point.
Ce n'est qu'en 1964 que Philippe Hiquily entame une production confidentielle de mobilier. D'abord à la demande de la Vicomtesse de Noailles qui lui demande dans la galerie du Dragon où il expose alors, de réaliser « quelque chose » à partir d'un morceau de porphyre qu'elle lui apporte. Cette pièce attire l'attention du décorateur Henri Samuel qui lui commande des pièces pour certains de ses plus prestigieux clients comme Philippe de Rothschild, les Van Zuylen, la Princesse de Broglie.

Puis viennent des commandes de Louise de Vilmorin qui lui demande deux tables basses qu'elle destine à André Malraux, d'Edmond de Rothschild pour lequel il réalise un bureau ou encore du collectionneur Robert Haas pour qui il imagine les tables modulables, les fauteuils de salons et les chaises pliantes présentées dans notre vente.



117

PHILIPPE HIQUILY
(Né en 1925)

Lampadaire anthropomorphe
en aluminium poli. Fonte d'édition de Bocquel, cachet de fondeur, justificatif de tirage numéroté 1/8
Signé.
Haut. 190 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou, Paris.

Exposition :
Hiquily, Châteauroux-les-cordelières, 53ème exposition de l'Amicale des Beaux-arts “, organisée avec la ville de Châteauroux, du 24 mars au 14 mai 1995.

Bibliographie :
Pierre Cabane, Hiquily, bronzes et mobilier, Editions de la Différence, 2005, modèle similaire en résine référencé et reproduit p.81.

18 000 – 25 000 €



118

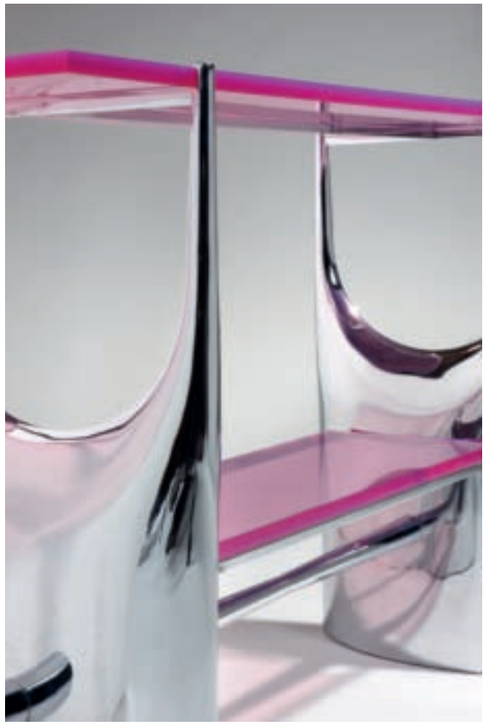
PHILIPPE HIQUILY
ET JEAN-CLAUDE FAHRI
(Né en 1925) (Né en 1940)

Paire de consoles - circa 1975
à piètement en fonte d'aluminium poli et double plateau rectangulaire en polyméthacrylate rose de Jean-Claude Fahri.
Fonte d'édition de Blanchet,
cachet de fondeur, justificatif de tirage, numérotées 6/8 et 7bis/8.
Signées.
Haut. 85 cm - plateau : 119 x 38 cm

Provenance :
Commande spéciale pour un chalet à Megève.

Bibliographie :
Pierre Cabanne, "Hiquily, bronzes et mobilier", Editions de la Différence, Paris, 2005, modèle similaire avec un plateau jaune provenant de la collection de Jean-Marie Rossi, reproduit et référencé p.79. Catalogue de l'exposition "Fahri, l'effarant", Galerie Yves Gastou, octobre 2006, modèle reproduit et référencé p.31.

100 000 — 120 000 €





119

SERGE MOUILLE
(1922 - 1988)

Lampadaire de parquet
en métal tubulaire noirci à calotte en aluminium laqué noir monté sur rotule orientable.
Haut. 163 cm

Bibliographie :
Pierre-Emile Pralus, « Serge Mouille : un classique français », Edition du Mont Thou, 2006, p.69, 115, 123, 129, 150,156.

Provenance :
Galerie Philippe Jousse, Paris.

8000 – 10000 €

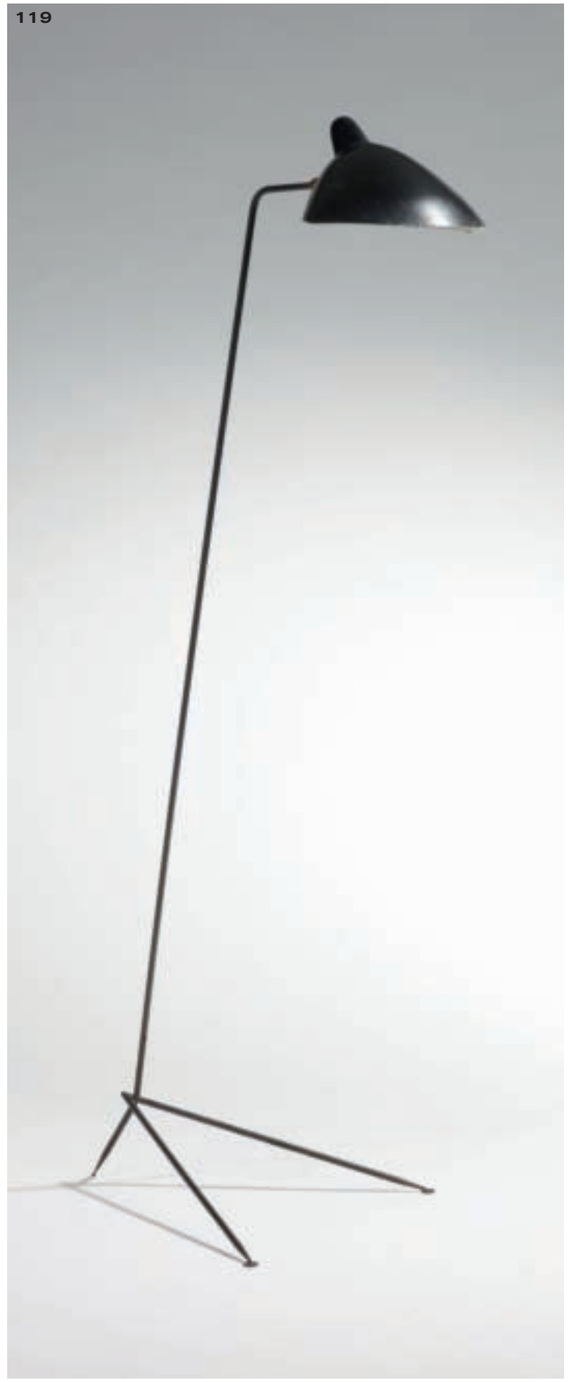
120

ANDRÉ ARBUS
(1903-1969)

Secrétaire
à bâti en sycomore à caisson haut en pan coupé et abattant gainé de parchemin surmontant deux tiroirs à façade également gainée de parchemin, piétement d'angle, bas, à corps fuselé.
Haut. : 80 cm - Long. 160 cm - Prof. : 45 cm

Bibliographie :
"Mobilier et Décoration", n° 3 Mars 1936, modèle référencé et reproduit p. 97

35 000 – 45 000 €





121
TRAVAIL ITALIEN SUSPENSION SPHÉRIQUE -

circa 1960
à 24 lentilles de verre, métal chromé et verre.
70 x 43 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou - Paris ; collection particulière.

3 000 — 4 000 €

122
FONTANA ARTE (EDITEUR)

Suspension en quatre lumières - circa 1960
Lames de verre cintrées et taillées, corps en métal chromé.
55 x 50 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou - Paris ; collection particulière.

4 000 — 5 000 €

123
JEAN ROYERE
1902-1981

Table basse, modèle " Sphère "
à plateau rond en cuvette et cornière d'entourage à dalle de marbre noir. Piètement tripode en forme de sphère évidée en fer rond doré sur talon rond en marbre noir.
Haut. 35 cm - diam. 79 cm

Provenance :
Galerie Néo Senso, Paris.

Bibliographie :
Pierre-Emmanuel Martin Vivier, Jean Royère, Norma, Paris, 2002, modèle similaire reproduit pp. 231-233

40 000 — 50 000 €

121



122



123



124
MICHEL PIGNERES

Paire de tabourets - circa 1970
Piétement X en lames d'acier brossé, assise en ruban d'acier inoxydable tressé.
46 x 52 x 43 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou - Paris ; collection particulière.

6 000 — 8 000 €

125
MAN RAY
(1890-1976)

Pêchage - 1969-1972
Objet-assemblage (pêches synthétiques, coton, huile sur panneau) dans une boîte en bois, numérotée 3/9 en bas à gauche, signée avec les initiales M.R. en bas à droite, titrée en bas au milieu.
Le titre de l'œuvre est un jeu de mots cher à l'artiste : "Pêchage = Pêches + paysage... Paysage de pêches". C'est l'une des œuvres les plus marquantes de MAN RAY. Objet original fait en 1969, exécuté en 1972, éditions de 9 + 3 épreuves d'artistes (Il Fauno, Turin en collaboration avec Lucien Treillard).

Provenance :
Porte au dos de la boîte, une étiquette effacée : "Galleria Il Fauno, 1123 Torino, Piazza Carignano n° 2" - MAN RAY - "Pêchage" - 1969 (éd. 1972) assemblage - exemplaire 3/9 - 24 x 36 x 115 cm".
Françoise Tournié (acheté directement à l'artiste).

Expositions :
1971-72 : Rotterdam, Paris, "Man Ray, Rétrospective", l'original reproduit en couleurs dans le catalogue page 95, n° 211.
1996, "Centenaire d'André Breton", Château Saint-Cirq Lapopie, n° 19 du catalogue "Saint-Cirq, en dehors du temps, celui qui s'écoule". (André Breton 1956).

Bibliographie :
1973, Janus, n° 136, un autre exemplaire reproduit.
1975, Roland Penrose, "Man Ray, Rétrospective", l'original reproduit en page de couverture, un autre exemplaire reproduit page 184, planche XIX en couleurs.
1977, Arturo Schwarz, "Man Ray, the rigour of imagination", l'objet original reproduit en couleurs sous le numéro 323.
1983, "Objets de mon affection", catalogue raisonné, 1983, p. 57 n°170, édition cataloguée.
1989, A.D., un autre exemplaire reproduit page 86.
1990, Janus, n° 83, un autre exemplaire reproduit.
36 x 24 x 11,5 cm

50 000 — 60 000 € €

124



125



126
GILBERT POILLERAT
(1902-1988)

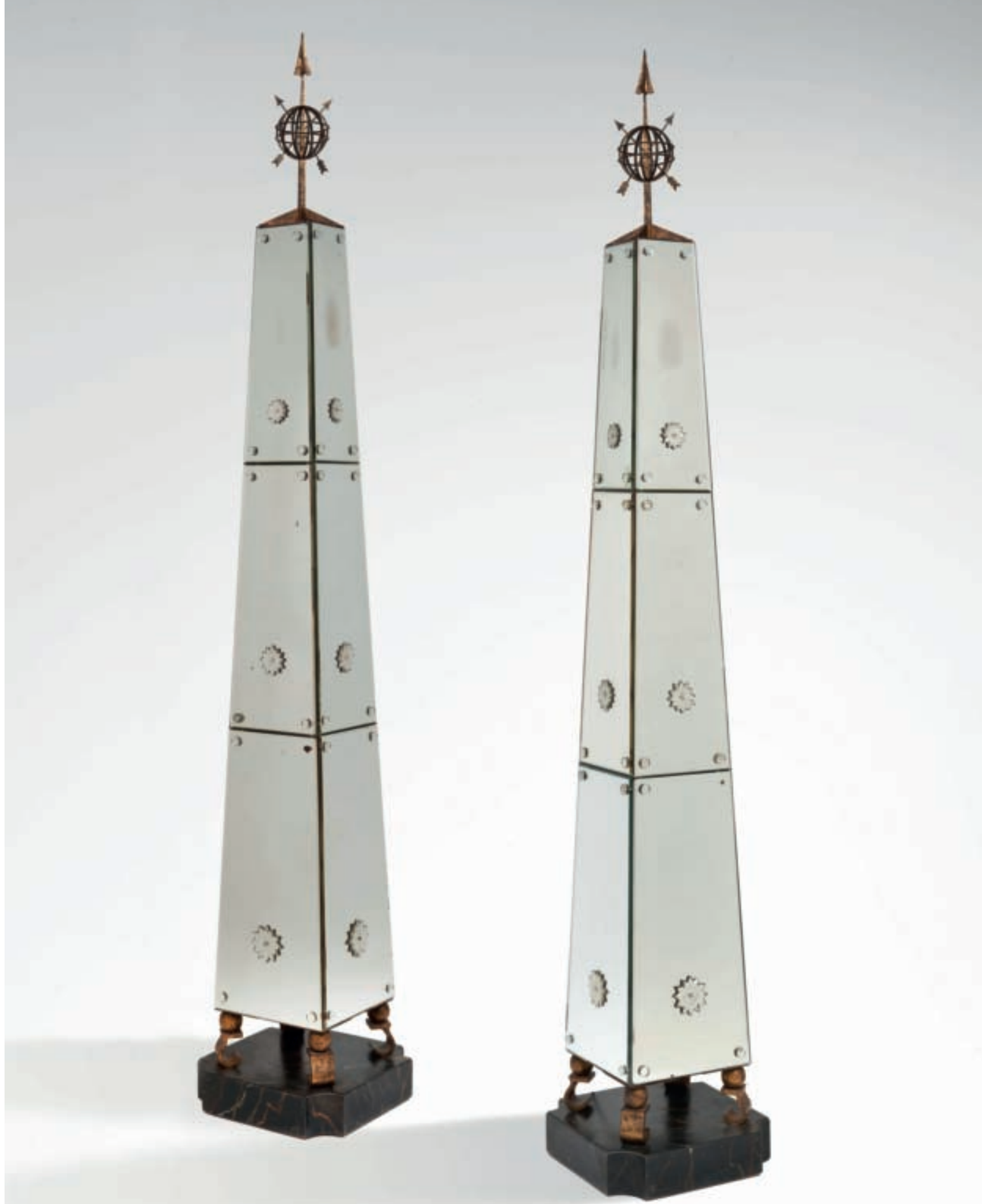
Paire d'obélisques monumentales
recouvertes de douze plaques de miroir à joints vifs et fixation d'angle en métal, ornementée de roses des vents, têtes de faîtage en bronze doré à sphère armillaire et flèches croisées. Piètement à quatre boules sur volutes en bronze doré à socle en bois peint façon marbre.
Haut. 270 cm - base : 45 x 45 cm

Provenance :
Hôtel particulier construit par Emile Aillaud, et décoré par Etienne Kohlmann ; collection particulière Yves Gastou, Paris ; Vente de la collection Francis Holder, Christies, 2 juillet 2008, lot n°151.

Bibliographie :
François Baudot, Gilbert Poillerat, maître ferronnier, éditions Hazan, Paris, 1992, reproduit p. 83. Bruno Foucart, Jean-Louis Gaillemin, Les décorateurs des années 40, Norma, Paris, 1998, reproduites p. 202.

100 000 — 120 000 €





127
FERNAND LEGER (D'APRÈS)
(1881 - 1955)

Tapis
en laine multicolore à fond crème, motifs abstraits inspirés d'un tableau de l'artiste.
220 x 200 cm

5 000 – 6 000 €

128
JEAN-CLAUDE FAHRI
(Né en 1940)

Table basse, cave à cigare - 1972
En marqueterie de polyméthacrylate, à décor d'un drapeau cubain. Pièce unique.
Haut.: 50 cm - Plateau : 159 x 60 cm

Bibliographie :
Pierre Restany, "Fahri", Collection Mains et Merveilles, Paris, 1995, modèle reproduit et référencé p.73.
Catalogue de l'exposition "Fahri, l'effarant", Galerie Yves Gastou, octobre 2006, modèle reproduit et référencé p.27.

15 000 – 20 000 €

129
TRAVAIL FRANCAIS

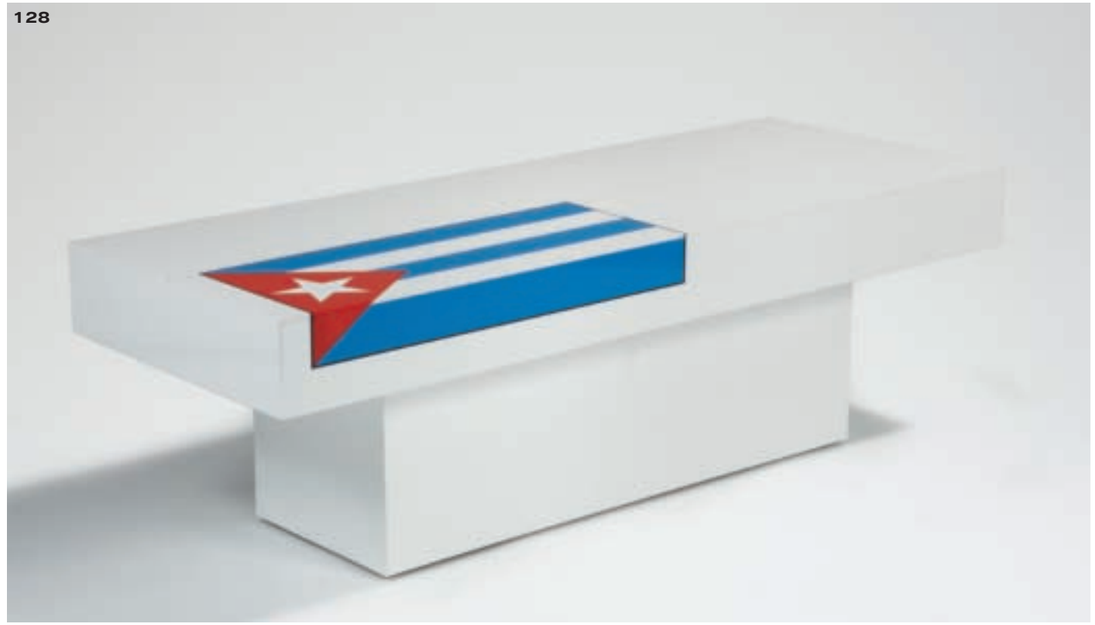
Suite de quatre fauteuils - circa 1970
Châssis en ceinture de plexiglas cristal cintré, assise en velours vert.
Haut.: 74 cm - larg.: 82 cm - prof.: 51 cm

5 000 – 7 000 €

127



128



129



130
ANDRÉ ARBUS
ET GILBERT POILLERAT
(1903-1969) (1902-1988)

Console
À piétement en acier brossé et plateau détaché en bois vernissé noir sur support en forme d'étoile en bronze doré. Piétement d'angle en gaine fuselée à barre d'entretoise galbée en façade et barre arrière de soutien surmontée d'un trophée en bronze doré figurant une flamme.
Haut. : 88 cm - Plateau : 149 x 38 cm

Provenance :
Biennale des Antiquaires de Paris, 2004,
Galerie Yves Gastou ; collection particulière.

35 000 – 40 000 €

131
ANDRÉ ARBUS
(1903-1969)

Mobilier de salon
se composant d'un canapé trois places et de deux fauteuils à dossier arrondi et accotoirs pleins en large boudin rembourré à façade ovalisée.
Piétement en bois à talon plat en angle sur le canapé et en bandeau plein, galbé en façade des deux fauteuils. Fonds de siège, dossiers et accotoirs recouverts de velours mauve.
Canapé : Haut. : 85 cm - Long. : 240 cm - Prof. : 100 cm
Fauteuil : Haut. : 88 cm - Larg. : 112 cm - Prof. : 110 cm

30 000 – 35 000 €

130







131



132

PHILIPPE HIQUILY
né en 1925

Ensemble de mobilier - 1968
composé de six tables modulables et de six fauteuils au modèle en acier chromé plié, coussins d'assise et de dossier en crin tissé noir et de 17 chaises pliantes en acier chromé, assise et dossier en shantung multicolore.
Table : 72 x 120 x 120 cm
Fauteuil : 83 x 59 x 55 cm
Chaise : 82 x 44 x 47,5 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou, Paris ; collection particulière.

Historique :
Ensemble créé spécialement pour Robert Haas, en 1968 sur une commande d'Henri Samuel. Cet ensemble sera inclus dans le catalogue raisonné de l'œuvre de Philippe Hiquily actuellement en préparation sous la coordination de Malika Vinot, sous le n°68.Mob.EBH.PU.Ac.T72.

Bibliographie :
Pierre Cabanne, Hiquily "Bronzes et mobilier", Editions de la Différence, 2005, Modèle reproduit pp. 93, 94 et 95.

150 000 – 200 000 €









133

JEAN PASCAUD (D'APRÈS)
(1903-1996)

Tapis rectagulaire
en tissage de laines de couleurs en savonnerie d'Aubusson à motif central en découpe rectangulaire à bordure blanche et fond vert ornementé d'étoiles et de losanges sur entourage bordeaux à bordure en ruban noir.
450 x 270 cm

Provenance :
Salon du paquebot Liberté.

20 000 – 25 000 €

134

ANDRÉ ARBUS
(1903-1969)

Piano quart de queue
de la maison Erard, à cadre métallique (130279) et caisson en bois laqué, gris-vert et or, à la feuille, ornementé en bordure d'entrelacs (manque le porte-partition).
Marqué sur le bâti du numéro d'ordre de fabrication 4785.
Haut. : 100 cm - Caisse : 125 x 135 cm

25 000 – 30 000 €

133



134

135

PHILIPPE HIQUILY
(Né en 1925)

Paire de Guéridons
Modèle créé en 1966- Edition de 1980
Piétement en bronze, plateau en bois fossilisé.
Signé et numéroté sur le piétement 8/8 et EA 1/4.
Cachet du fondeur Bocquel.
75 x 50 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou - Paris ; collection particulière.

Bibliographie :
Pierre Cabanne, "Hiquily, bronzes et mobilier", Editions de la Différence, Paris, 2005, modèle similaire reproduit et référencé p.91.

40 000 – 60 000 €





136

MAX ERNST

(1891 - 1976)

Loplop ailé - 1994

Epreuve post-mortem en bronze à patine brune

Cachet de fondeur Susse et numérotée 6/8

248 x 107 x 50 cm

Bibliographie :

Werner Spies et Gunter Metken, “Max Ernst, werke 1939-1953”, Menil Foundation, Houston, Texas, und DuMont Buchverlag, Koln, 1988, n°2304, œuvre reproduite in situ à Saint-Martin d’Ardèche, reproduite et référencée page 1.

Historique :

Entre 1937 et 1939, Max Ernst réalise une série de bas-reliefs en ciment pour sa maison de St Martin d'Ardèche qu'il est contraint de quitter en 1941 pour rejoindre les Etats-Unis, le temps du second conflit mondial. Ce n'est qu'après la mort de l'artiste, à partir de 1985, qu'un plan de sauvegarde est entrepris, permettant l'acquisition, le déplacement et la conservation de ces œuvres. Le projet de Max Ernst, de réaliser en bronze les principaux bas-reliefs du lieu, fut repris en 1989 avec le concours de sa veuve, Madame Dorothéa Tanning.

50 000 — 70 000 €



Oeuvre originale in situ à Saint Martin d’Ardèche.

137
SEVRES (MANUFACTURE NATIONALE DE) & M.BOUTALEB (DÉCOR D'APRÈS)

Deux vases "Soleil"
Réalisés en porcelaine, pâte dure (1960), à corps ovoïde et col galbé sur talon évasé. Décor à l'or à motifs signalétiques stylisés et de têtes solaires sur l'un et de trois motifs signalétiques identiques sur l'autre, sur fond uni, émaillé mauve.
Signé du cachet de la manufacture aux deux "S" affrontés, datés 1960 à inscription manuscrite "d'après M.Boutaleb 28-52".
Haut.: 26,5 cm

Provenance :
Vente "Porcelaine de Sèvres du XXe siècle", Sotheby's, Monaco, 26 avril 1992, identiques au lot n°23 du catalogue.

7 000 – 8 000 €

138
MARC DU PLANTIER
(1901-1975)

Lampe de bureau
en marbre noir à fût quadrangulaire de section carrée sur talon débordant (éclats).
Haut. : 51 cm

Provenance :
Calmels-Chambre-Cohen, Commissaires Priseurs associés, Vente de succession, Hôtel Drouot, Paris, 17 novembre 2000, lot n° 114 du catalogue

6 000 – 10 000 €

139
MAXIME OLD
(1910-1991)

Coiffeuse et sa chaise
Coiffeuse en sycomore à caisson rectangulaire et miroir fixe à entourage arrondi, ouvrant sur le plateau par un abattant gainé de cuir havane et des tiroirs latéraux en ceinture. Piètement à jambes montées en biais. On y joint sa chaise d'origine à dossier galbé.
Coiffeuse : haut. 77,5 cm (au plateau) - haut. 124,5 cm (totale) - plateau : 110 x 51 cm
Chaise : haut. 81 cm - larg. 45 cm - prof. 45 cm

15 000 – 25 000 €

140
PAUL DUPRÉ-LAFON & B.MOUREY (DÉCORATEUR VERRIER)
(1900-1971)

Meuble d'enfilade
A corps quadrangulaire gainé toutes faces de parchemin décoloré sur bâti de chêne à entourage de baguette de laiton. Ouvrant en façade, au centre par une porte pleine à fond de miroir décoré au jet de sable et satiné mat exécuté par B.Mourey à motifs de signes du zodiaque, planètes, rose des vents et points cardinaux, nuages stylisés, mouettes et soleil rayonnant, flanquée de part et d'autre d'une porte pleine à un vantail à prises de tirage, rondes, en laiton.
Signé B.Mourey sur la ceinture.
Haut.85,5 cm - Larg.165 cm - Prof.47 cm

Provenance :
Vente Art déco, Tajan commissaire-priseur, Paris, 26 novembre 2002, lot 124 du catalogue.

30 000 – 35 000 €


137


138


139


140

141

PHILIPPE HIQUILY

(Né en 1925)

ISIS - 1966

Sculpture mobile en feuilles de laiton patinées, soudées. Pièce unique.
Haut. 350 cm - envergure : 130 cm

Provenance :

Commande spéciale de Samuel Josefowitz à l'artiste.

Historique :

Cette pièce unique sera incluse dans le catalogue raisonné de l'œuvre de Philippe Hiquily, actuellement en préparation sous la coordination de Malika Vinot, sous le n°66.Scu.Isi.PU.Lt.350.

Bibliographie :

François Joncquet, Hiquily : le métal direct, Edition du Cercle d'Art, Paris, 1992,référencé sous le n°65, reproduite p. 83.

Dans cette sculpture, se retrouve aussi l'attachement de l'artiste pour le mouvement et l'espace, dont il a eu la révélation en 1953, en apercevant un cerf-volant : « Il m'a donné l'idée de faire les sculptures dans l'espace, qui bougent, qui bougent et trouvent toutes seules leur équilibre… »
De face, un corps féminin apparaît. Utilisant une forme très simplifiée, l'artiste a éliminé tous les éléments superflus pour ne laisser apparaître que la poitrine permettant de deviner un personnage féminin. Une tête de forme rectangulaire, repose sur un cou longiligne se terminant sur une base épaisse, figurant un bassin de femme. Des bras pointus et filiformes sont dressés vers le ciel.
Il s'agit là incontestablement, d'une des sculptures les plus importantes de Philippe Hiquily.

100 000 — 150 000 €



Philippe Hiquily devant la sculpture en 1966.



142
ANDRÉ ARBUS
(1903-1969)

Paire de fauteuils
en acajou blond mouluré et sculpté à dossier plat légèrement incliné, accotoirs à manchettes et tête d'appui sculptés à motif de sirène d'Henry Parayre. Fond de siège, dossier, manchettes, recouverts de velours gris violacé.
Haut. 92,5 cm - larg. 63 - prof. 54,5 cm

Bibliographie :
Yvonne Brunhammer "André Arbus architecte-décorateur des années 40", Norma, Paris, 1996, modèles similaires reproduits p. 183, 189, et 227.

60 000 — 70 000 €





143

GILBERT POILLERAT
(1902-1988)

Lanterne de vestibule
en fer forgé patiné à corps cylindrique partiellement doré et verre bombé à quatre bras de lumière. Chaine de suspension d'origine à anneaux fixes.
Haut. 64 cm - diam. 43 cm

Bibliographie :
François Baudot, Gilbert Poillerat, maître ferronnier, introduction de Karl Lagerfeld, éditions Hazan, Paris, 1992, variante référencée et reproduite p. 195

25 000 — 35 000 €



143

144

JACQUES DESPIERRE (D'APRÈS)
(1912-1995)

Tapis rectangulaire
en laine d'après un carton original de l'artiste. Décor à motif de médaillon central rayonnant figurant des cristaux gris et bleu à bordure crème, réalisé sur les métiers de basse-lisse de la manufacture Saint Jean à Aubusson.
400 x 300 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou, Paris.

30 000 — 40 000 €

144



145

CHRISTIAN DIOR DÉCORATION

Ensemble de quatre pièces
En métal argenté à corps feuillagés se composant d'une paire de bougeoirs, d'un rafraîchissoir à bouteille de champagne et d'un seau à glace.
Signé du cachet frappé en creux sur le seau, le rafraîchissoir et un seul bougeoir.
Haut. : 19 cm - 26,5 cm et 20 cm

5 000 — 6 000 €

146

PHILIPPE HIQUILY
(Né en 1925)

Guéridon
en fonte d'aluminium poli à plateau circulaire en plexiglas bleu. Fonte d'édition de Bocquel, cachet de fondeur, justificatif de tirage, numéroté 1/8.
Signé.
Haut. 60 cm - diam. 58 cm

Bibliographie :
Pierre Cabanne « Hiquily, bronzes et mobilier », Editions de la Différence, 2005, modèle similaire en bronze patiné reproduit p.89.

20 000 — 30 000 €

145



146



147
ETTORE SOTTSASS
(1917 - 2007)

Bureau Litta - 1989
Bois plaqué de mélaminé imprimé.
Sous mains en cuir vert, ouvrant par deux tiroirs en ceinture.
Signé
Edition Zanotta
Haut.76 cm - Plateau:130 x 70 cm

15 000 — 25 000 €

148
PHILIPPE HIQUILY
(Né en 1925)

“ Gri-gri “ -1963
Sculpture en fer forgé patiné sur socle en pierre.
Pièce unique.
Haut. 114 cm (sculpture seule) - 159 cm (totale)

Provenance :
Marquis de Ségur.

Historique :
Cette sculpture sera incluse dans le catalogue raisonné de l’œuvre de Philippe Hiquily actuellement en préparation sous la coordination de Malika Vinot, sous le n°63. Scu.Gri.PU.F.159.

20 000 — 25 000 €

147



148



149
KIM MOLTZER
(né en 1938)

Fauteuil « feuille de Gunnera »- Circa 1980
Piètement et assise en bronze à l'imitation une feuille géante reposant sur cinq tiges.
Signé du monogramme de l'artiste sur un pied.
Haut.: 84 cm - Larg.: 105 cm - Prof.: 90 cm

12 000 – 15 000 €

150
GOUDJI
Né en 1941

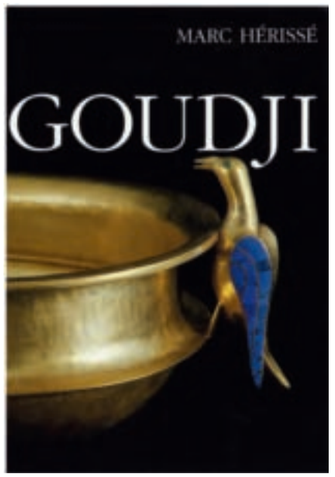
"Bassin dormant à l'oiseau chanteur", 1993
Pièce d'orfèvrerie réalisée en vermeil, prise latérale détachée en corps d'oiseau, ailes ornementées de lapis-lazuli et nacre pour les yeux.
Signé, marqué du poinçon d'orfèvre.
Haut. 12 cm - larg. 38 cm - prof. 26 cm

Provenance :
Galerie Claude Bernard, Paris, 1993. Oeuvre reproduite sous le numéro 56 du catalogue de l'exposition.

Bibliographie :
Marc Hérissé, Goudji, préface de Félicien Marceau, éditions de l'Amateur, Paris, 1993, détail de l'œuvre reproduit en couverture de l'ouvrage et pages 76 et 77.

25 000 – 35 000 €





149



150

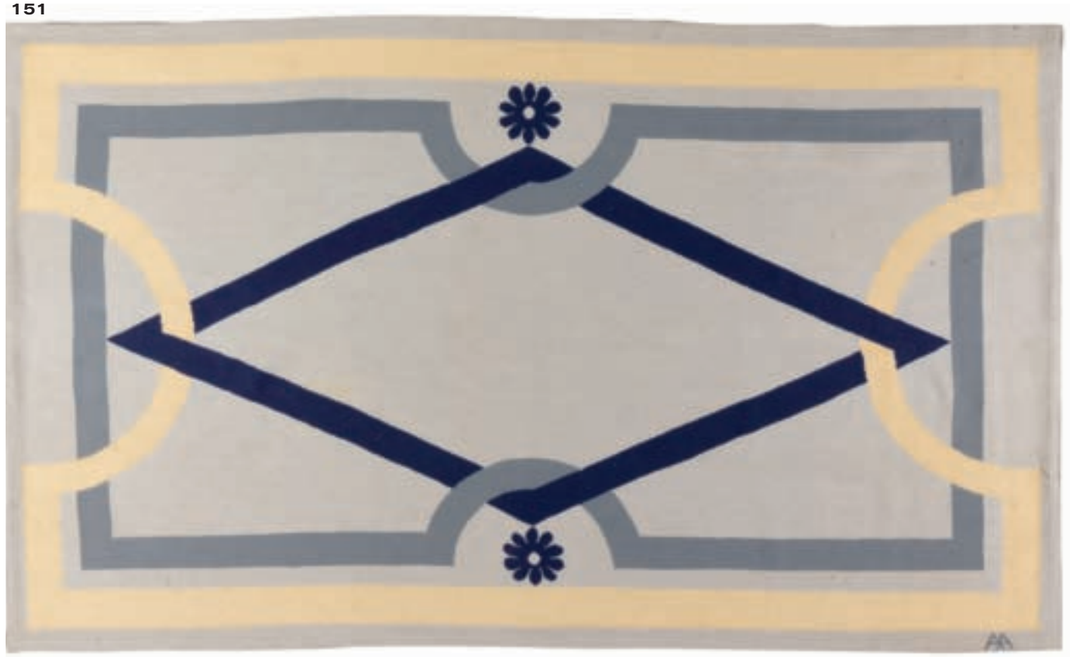


151
ANDRÉ ARBUS
(1903-1969)

Grand tapis rectangulaire
en laine gris foncé, ocre clair et beige sur fond gris clair à décor de formes géométriques s'enchevêtrant.
Monogrammé AA dans la trame.
290 x 180 cm

10 000 — 15 000 €

151



152
PABLO PICASSO
(1881 - 1973)

Compotier "Ovale"
en argent à fond plat sur piédouche et décor tracé en relief. Epreuve d'artiste, justificatif numéroté 1/2, marqué du poinçon d'orfèvre au dos.
Signé
Haut. 17,5 cm - plateau : 60,5 x 41 cm

Bibliographie :
Claire Siaud, Pierre Hugo, Bijoux d'artistes. Hommage à François Hugo orfèvre, Les Cyprès Editeur, Aix-en-Provence, 2001, un exemplaire similaire page 160.

35 000 — 40 000 €

152



153

JACQUES ADNET (ATTRIBUÉ À)
(1900-1984)

Bureau et sa chaise
Bureau à plateau rectangulaire gainé de cuir bleu foncé et piétement bambou en laiton oxydé à entretoise haute et cornières d'angle en laiton, ouvrant en façade par un tiroir. Classeur en fond de plateau à casier pour papier à lettre. On y joint sa chaise à dossier droit galbé et piétement au modèle gainé de cuir à piqûres selliers.
Haut. 76 cm (plateau) - haut. 99 cm (totale)
- plateau : 81 x 51 cm
Chaise : haut. 80,5 cm - larg.. 41 cm - prof. 50 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou - Paris.

Bibliographie :
Alain-René Hardy, Gaëlle Millet, Jacques Adnet, Les Editions de l'Amateur, Paris, 2009, pour un piètement similaire référencé et reproduit p. 227.

6 000 — 8 000 €

154

PHILIPPE HIQUILY
(né en 1925)

Paire de consoles - Modèle de 1970
Piétement en bronze poli mat, plateau en altuglas rose vif.
Signées sur le piétement et numérotées 3/8 et 4/8.
Cachet du fondeur Bocquel.
81 x 50 x 120 cm
Edition originale épuisée de 8 + 4 exemplaires de 1980

Provenance :
Galerie Yves Gastou - Paris ; collection particulière.

Bibliographie :
A.Bony, « Meubles et décors des années 70 », Editions du Regard, Paris, 2005, modèle reproduit en couleur p. 101 ; Pierre Cabanne, "Hiquily, bronzes et mobilier", Editions de la Différence, Paris, 2005, modèle similaire avec un plateau en marbre reproduit et référencé p.99

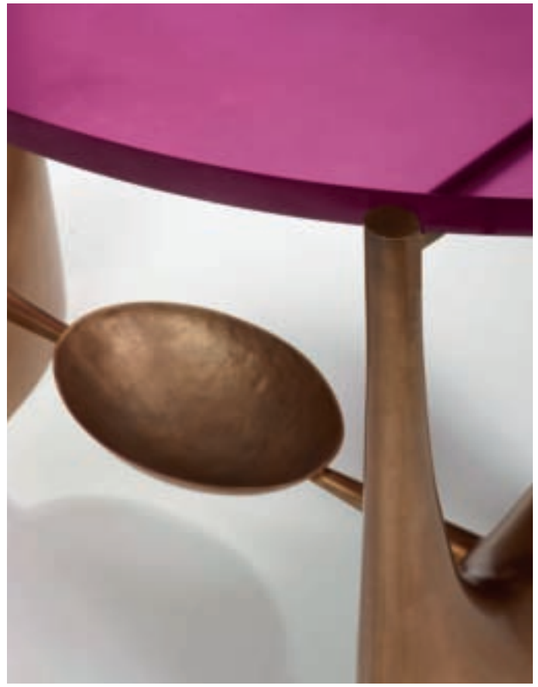
50 000 — 70 000 €

154



153







155

ERNEST BOICEAU (D'APRÈS)

(1881-1950)

Tapis rectangulaire
en laines de couleur sur fond vert uni. Décor dans le goût néo-classique à motifsde boucliers, arcs, flèches et casques. Travail moderne d'après un carton de l'artiste.
400 x 156 cm

20 000 — 30 000 €

156

PHILIPPE HIQUILY

(Né en 1925)

L'Iroquois - 1998
Laiton patiné , pièce unique.
Signé du cachet de l'ateleir.
72 x 40 x 12 cm

Provenance :
Galerie Yves Gastou, Paris ;collection particulière.
Historique :
Cette sculpture sera incluse dans le catalogue raisonné de l'œuvre de Philippe Hiquily actuellement en préparation sous la coordination de Malika Vinot, sous le n°98.
Scu.Iro.PU.Lt.72

25 000 — 30 000 €

155



156



157

GUY DE ROUGEMONT
(NÉ EN 1935)

Table basse “Nuage” - vers 1970
Corps en altuglas teinté brun, ceinture acier chromé, plateau acier inoxydable brossé. Système d'éclairage interne. Edition Henri Samuel
46 x 141 x 112 cm

Provenance :
Vente de la collection Henri Samuel, Christie's - Monaco, 15 décembre 1996, lot n°254 ; collection particulière.

50 000 — 60 000 €





Interieur d'Henri Samuel



158

PHILIPPE HIQUILY
ET JEAN-CLAUDE FAHRI
(Né en 1925) (Né en 1940)

Paire de consoles - Circa 1975
à piètement en fonte d'aluminium poli
et double plateau rectangulaire en
polyméthacrylate orange.
Fonte d'édition de Blanchet, cachet de
fondeur, justificatif de tirage, numérotées
6/8 et 7bis/8.
Signées.
Haut. 85 cm - plateau : 119 x 38 cm

Provenance :
Commande spéciale pour un chalet à Megève.

Bibliographie :
Pierre Cabanne, « Hiquily, bronzes et mobilier », Editions de la Différence, Paris, 2005, modèle similaire avec un plateau jaune provenant de la collection de Jean-Marie Rossi, reproduit et référencé p.79. Catalogue de l'exposition « Fahri, l'effarant », Galerie Yves Gastou, octobre 2006, modèle reproduit et référencé p.31.

100 000 — 120 000 €





159

VERNER PANTON
(1926 -1998)

Paire de fauteuils série 1-2-3
Modèle F version deluxe -1973
Simili cuir marron capitonné,
socle en aluminium.
123 x 60 x 50 cm.
Edition Fritz Hansen.

Bibliographie :
Vitra Design Museum, « Verner Panton », modèle reproduit et référencé p.266.

20 000 — 25 000 €

160

MARIE-CLAUDE DE FOUQUIERES

Importante table - Circa 1970
Plateau ovale en résine couleur ambre.
Piétement croisillon en acier inoxydable.
75,5 x 249 x 128 cm

Provenance :
galerie Yves Gastou

35 000 — 45 000 €









161

ANDRÉ ARBUS (D'APRÈS)

(1903 - 1969)

Grand tapis rectangulaire
en laine au point d'Aubusson à motifs d'angle figurant des attributs de musique, à cordes et à vent. A bordure lancéolée et soleil rayonnant au centre. Trace d'usure.
455 x 268 cm

Historique :
Ce tapis aurait été commandé à Aubusson pour participer de la décoration dans laquelle se trouvait la commode d'André Arbus, gainée de parchemin à décor peint de motifs instrumentaux, réplique du modèle exposé en 1942 à Paris au Salon des Tuileries.

40 000 — 50 000 €

162

PHILIPPE HIQUILY

(Né en 1925)

Arachnée - 1958
Laiton argenté sur un socle en ciment.
Signé du cachet de l'artiste.
Pièce unique.
65 x 16 x 22 cm

Provenance :
Ancienne collection Zacharie Scott, Paris ; Galerie Yves Gastou, Paris ; collection particulière

Historique :
Cette sculpture sera incluse dans le catalogue raisonné de l'œuvre de Philippe Hiquily actuellement en préparation sous la coordination de Malika Vinot, sous le n°58. Scu.Arac.PU.Lt.65.

Bibliographie :
Alain Jouffroy, Editions Georges Fall, 1962, p.37.

Exposition :
Galerie Contemporaries, exposition « Hiquily », New York, 26 octobre-14 novembre 1959

40 000 — 45 000 €

161



162



163
JAUME PLENSA
(né en 1955)

The porter - 1995
Fer, polyester et lumière
258 x 123 x 110 cm

Provenance :
Galerie Gérald Piltzer, Paris.

80 000 — 100 000 €

Les quatre panneaux en résine de l'œuvre The Porter sont gravés des extraits de Macbeth.

La complexité psychologique de la tragédie shakespearienne est ici physiquement traduite par l'apparition, par transparence, de superpositions de texte.

Lire entre les lignes fait naître un dialogue interactif, visuel et conceptuel.
Le centre, apparemment vide, est en réalité le cœur de l'œuvre, lieu d'échange et de communication.

Le « portier » est à l'intérieur ; le spectateur à l'extérieur et entre les deux c'est l'anticipation, la projection, l'imagination, la supposition du « qui » et du « quoi ».

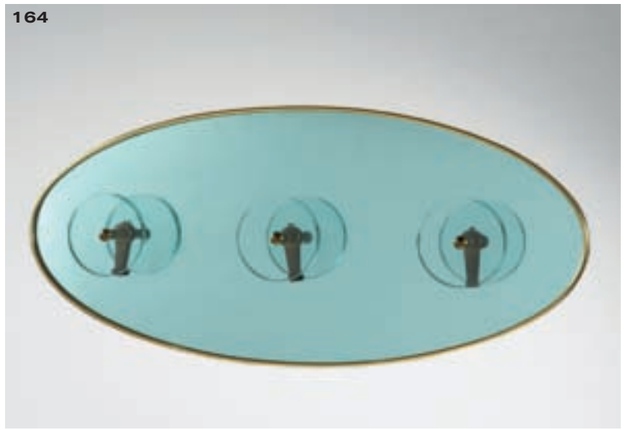
Chaque « coup » frappé étant l'occasion d'un éveil spirituel.

Conçu de façon cinématique, The Porter doit se découvrir sous différents points de vue. Chaque face offre une nouvelle perception. Le début et la fin sont intimement liés, l'un n'existant pas sans l'autre. Une singularité et une interdépendance, reflet du ying et du yang dans leur dualité complexe, interviennent dans l'association entre texte récitable et monologue intérieur.

Un éclairage central dans le vide, conceptuellement actif, symbolise le potentiel enrichissement né de l'échange entre l'artiste, l'auteur et le spectateur.

Le spectateur que vous êtes, l'artiste Plensa, et Shakespeare collaborent. Chacun a ses propres mots, idées et actions. Comme chaque représentation de Macbeth, chaque découverte de The Porter est unique. Ainsi, bien qu'apparemment immuable, la présentation et la signification de l'oeuvre sont évolutives. Soumis à l'histoire, à l'esprit du temps et à l'expérience, The Porter est une œuvre en perpétuel devenir.







164
FONTANA ARTE (EDITEUR)

Porte-manteaux - circa 1950
Miroir teinté bleu ceinture en laiton, patères en verre teinté bleu, crochets en laiton.
Dimensions : 37 x 83 x 8 cm

Provenance :
Galerie Jean-Marc Lelouch - Paris,
collection particulière.

2 000 – 3 000 €

165
FONTANA ARTE (EDITEUR)

Important Miroir Console - Circa 1950
Cadre en miroir teinté bleu taillé, tablette en verre teinté.
Dimensions : 244 x 126 x 26 cm

8 000 – 10 000 €

166
PHILIPPE HIQUILY
(né en 1925)

La Marathonienne - 1981
Fer patiné.
Signé du cachet de l'artiste et numéroté 3/8.
Edition Galerie Loft
152 x 104,5 x 56 cm

Historique :
Cette sculpture sera incluse dans le catalogue raisonné de l'œuvre de PhilippeHiquily actuellement en préparation sous la coordination de Malika Vinot, sous le n°81.
Scu.Mar.Ed.f.152

Bibliographie :
François Joncquet, Hiquily : le métal direct, Edition du Cercle d'Art, Paris, 1992, reproduite p. 126.

30 000 – 40 000 €



167
JANSEN DECORATION

Commode
à caisson quadrangulaire bas, à montants et plateau recouvert de plaques de métal chromé, ouvrant en façade par six tiroirs à prises rondes. Bâti et façade des tiroirs gainés de daim gris parme.
66 x 140 x 40 cm

8 000 – 10 000 €

168
JANSEN DECORATION

Paire de chevets
à caisson gainé de daim gris parme, ouvrant en façade par deux tiroirs à prises rondes. Plateau et cornière d'encadrement en métal chromé.
42 x 60 x 40 cm

6 000 – 8 000 €

169
ANDRÉ ARBUS (D'APRÈS)
(1903-1969)

Paire de fauteuils
en bronze patiné, fonte d'édition post-mortem de Blanchet, marque de fondeur à montants de dossier inclinés et accotoirs détachés à manchettes plates en tête de lion. Piétement en arceaux latéraux à petits sabots plats. Épaisse bande de cuir fauve formant dossier et fond de siège. Justificatif de tirage numéroté 11A/25 et 11B/25.
Haut. : 107 cm - Larg. : 67 cm - Prof. : 75 cm

Exposition :
« Le génie de Paris », musée des Arts Décoratifs, Paris, 1952.

Historique :
Un modèle similaire acquis en 1993 se trouve dans les collections permanentes du musée des Arts Décoratifs de Paris.

Bibliographie :
Yvonne Brunhammer, "André Arbus architecte décorateur des années 40", Norma éditions, Paris, 1996, modèle référencé et reproduit en couleurs p. 325 et in-situ sur un document photographique d'époque p. 323.

30 000 – 40 000 €


167


168


169

170
ROBERT COUTURIER
(1905-2008)

L'été
Epreuve en bronze.
Signée et numéroté 1/6.
Cachet de fondeur Susse.
103 x 69,5 x 172 cm.

Provenance :
Galerie Dina Vierny

Exposition :
« Robert Couturier » ; exposition à l'Hôtel Meurice, Paris, 2005, à l'occasion des 100 ans de l'artiste.

Historique :
Robert Couturier revient au thème de la femme dans un fauteuil, qu'il traite pour la dernière fois en 1962. Il utilise ici un objet industriel, puisque le support est une chaise longue qu'il enduit de plâtre. Cet objet est à la fois le corps de la femme et le fauteuil.
Les différentes parties du corps sont indépendantes et juxtaposéees, et l'artiste a associé des volumes plats, étirés et démesurément longs et des formes rondes (les seins et le ventre), conçues à partir de moitié de ballons.

50 000 — 80 000 €

171
ROBERT COUTURIER
(1905-2008)

Août 96
Epreuve en bronze.
Signé et numéroté 1/6.
Cachet de fondeur Susse.
165 x 59 x 70 cm

Exposition :
« Robert Couturier » ; exposition à l'Hôtel Meurice, Paris, 2005, à l'occasion des 100 ans de l'artiste.

Provenance :
Galerie Dina Vierny

Historique :
En août 1996, l'artiste se retrouve seul à Paris, loin de tous ceux qu'il aime, cette figure masculine traduit cette mélancolie.

50 000 — 80 000 €

170



171



172
GEORGES HUGNET
(1906 – 1974)

Sans titre - circa 1934
Photomontage – collage réalisé sur une double page de magazine, œuvre unique.

Cette œuvre très importante est un des premiers collages de l'artiste.

On joint un certificat de Myrtille Georges Hugnet fait à Paris le 8 novembre 1976.

30,4 ×45,8 cm

Bibliographie :
« Georges Hugnet collages », Ed. Léo Scheer, Paris 2003.
Victoria Combalia « Georges Hugnet collages », catalogue d'exposition, Gabriel Barbié, Galeria de Arte, Barcelona, juin-juillet 2003.
« Georges Hugnet, poète et historien d'art dans « Les Cahiers d'Art », éditeur avec les Editions de la Montagne, publia Tristan Tzara. Ce dernier le présenta à André Breton, et c'est en 1932 qu'il fit son entrée dans le groupe surréaliste où il tiendra une place prépondérante jusqu'en 1939. »
In « dédicace sonore pour France Inter, Myrtille Hugnet, 25 février 2004 ».
« Georges Hugnet se passionne pour un procédé de photomontage et de collage qu'il exploite à sa guise tout au long de sa carrière, le premier collage datant de 1932 et le dernier de 1971. Il compulse la presse et les magazines de son temps et les utilise comme matière première de ses créations…
Se succédaient des photographies d'architecture, de paysage, ou parfois documentaires aux cadrages surprenant. « In « Georges Hugnet collages » ; Ed. Léo Scheer, Paris, 2003, chapitre « Détournement d'images » par Sam Stourdzé, p. 167 – 168.

20 000 – 25 000 €

172



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000.
en cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux
qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 – Le bien mis en vente

a) les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) les indications données par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

c) le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
À toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente.
Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan aura acceptés.
Si Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 – L'exécution de la vente

a) en sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :
• de 1 à 15 000 euros : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
• de 15 001 à 600 000 euros : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
• Au-delà de 600 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ●).
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.
L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :
- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan serait avérée insuffisante.

d) le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.
Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
En cas de paiement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque par Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

5 – Préemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue.
Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.
En outre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.
Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :
• de 1 à 100 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
• Au-delà de 100 000 euros : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) les véhicules sont vendus en l'état. les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. la nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Retrait des lots :

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions,
et Artcurial- Briest-Poulain-F.Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.
Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 euros de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ldt.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan acts as the agent of theseller who contracts with the buyer.
The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified bysaleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will berecorded in the official sale record.

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.
Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies ; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) in order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan which have been deemed acceptable.
Should Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) in the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word « adjugé »or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 – The performance of the sale

a) in addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes :

1) Lots from the EEC :

• From 1 to 15 000 euros :
23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price ; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
• From 15 001 to 600 000 euros :
20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price ; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
• Over 600 001 euros :
12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price ; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC :
(indentified by an ◉).
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means :
- in cash : up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 15 000 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card : VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85 % additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as « procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option :
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after « procédure de folle enchère »if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 – The incidents of the sale

a) in case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be able to use video technology.
Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan shall bear no liability/ responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not be liable for errors of conversion.

5 – Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes :
• From 1 to 100 000 euros : 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
• Over 100 000 euros : 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

8 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 – Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Every lot with a value higher than € 10 000 of this catalogue was controlled by ART LOSS REGISTER Ltd.

Stockage et enlèvement des lots
Storage & collection of purchases

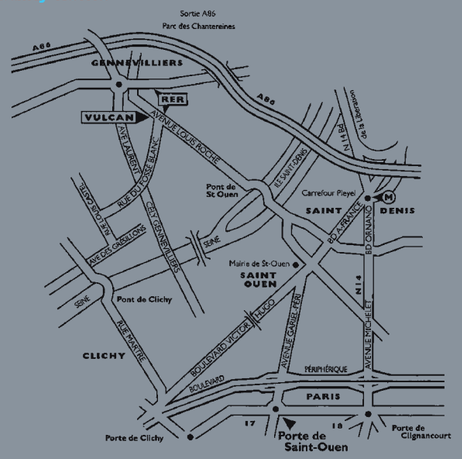
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 46 — Fax : +33 (0)1 42 99 20 22 — stockage@artcurial.com
Il est conseillé de prévenir par courrier électronique, téléphone ou fax, le département stockage de la date désirée de retrait d'un lot.
Please advise our storage department by email, telephone or fax of the date when your lot(s) will be collected.

Tableaux et objets d'art
Pictures & Works of Art

Vous pouvez retirer vos achats
au magasinage de l'Hôtel Marcel Dassault
(rez-de-jardin), soit à la fin de la vente,
soit les jours suivants :
lundi au vendredi : de 9h30 à 18h
(stockage gracieux les 15 jours suivant
la date de vente)

Purchased lots may be collected from
the storage at the Hôtel Marcel Dassault
(garden level) either after the sale,
or from Monday to Friday from
9:30 am to 6 pm
(storage is free of charge for a fortnight
after the sale)

Mobilier et pièces volumineuses
Furniture & bulky items



• Les meubles et pièces volumineuses
ne pourront pas être enlevés chez Artcurial
Les meubles et pièces volumineuses seront
entreposés dans les locaux de

Vulcan Fret Services :
Lundi au jeudi : de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
135 rue du Fossé Blanc. 92230 Gennevilliers

Contact : Ronan Massart,
ronan.massart@vulcan-france.com
Tél. : +33 (0)1 41 47 94 11
Fax : +33 (0)1 41 47 94 01

• Stockage gracieux les 15 jours suivant la date
de vente. Passé ce délai, des frais de stockage
vous seront facturés par Vulcan Fret Services

• Pour tout entreposage supérieur à 45 jours,
un devis peut vous être adressé sur demande.

• Pour toute expédition de vos lots, Vulcan Fret
Services se tient à votre disposition pour vous
établir un devis.

• L' enlèvement des lots achetés ne peut pas être
effectué avant le 4e jour qui suit la date de vente.

• *All furniture and bulky objects*
may not be collected at Artcurial Furniture
and bulky objects will be stored at the

Vulcan Fret Services warehouse :
Monday to thursday : 9am – 12:30am
and 1:30pm – 5pm
Friday : 9am – 12:30am and 1:30pm – 4pm
135 rue du Fossé Blanc 92230 Gennevilliers

Contact : Ronan Massart,
ronan.massart@vulcan-france.com
Tel : +33 (0)1 41 47 94 11
Fax : +33 (0)1 41 47 94 01

• *The storage is free of charge for a 15 day*
period after the date of sale.
Thereafter storage costs will be charged by
Vulcan Fret Services.

• *Vulcan Fret Services will be pleased to provide a*
quote, for any storage over 45 days, upon request.

• *Vulcan Fret Service can also provide a quote*
for the shipment of your purchases.

• *Lots can be collected after the 4th day*
following the sale's date.

Ordre d'achat
Absentee Bid Form

D'ARBUS A HIQUILY
DEUX COLLECTIONS PARTICULIÈRES
VENTE N° 1946

MARDI 23 NOVEMBRE 2010, 20H00
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

NOM / *NAME*
PRÉNOM / *FIRST NAME*
ADRESSE / *ADRESS*
TÉLÉPHONE / *PHONE*
FAX
EMAIL

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE DÉCRITES DANS LE CATALOGUE, JE DÉCLARE LES ACCEPTER ET VOUS PRIE D'ACQUÉRIR POUR MON COMPTE PERSONNEL AUX LIMITES INDIQUÉES EN EUROS, LES LOTS QUE J'AI DÉSIGNÉS CI-DESSOUS. (LES LIMITES NE COMPRENANT PAS LES FRAIS LÉGAUX).

I HAVE READ THE CONDITIONS OF SALE AND THE GUIDE TO BUYERS PRINTED IN THIS CATALOGUE AND AGREE TO ABIDE BY THEM. I GRANT YOUR PERMISSION TO PURCHASE ON MY BEHALF THE FOLLOWING ITEMS WITHIN THE LIMITS INDICATED IN EUROS. (THESE LIMITS DO NOT INCLUDE BUYER'S PREMIUM AND TAXES).

◯ ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID*
◯ LIGNE TÉLÉPHONIQUE / *TELEPHONE*

TÉLÉPHONE / *PHONE :*

RÉFÉRENCES BANCAIRES OBLIGATOIRES À NOUS COMMUNIQUER
REQUIRED BANK REFERENCE :

EXPIRE FIN / *EXPIRATION DATE :*

LOT	DESCRIPTION DU LOT / *LOT DESCRIPTION*	LIMITE EN EUROS / *MAX. EUROS PRICE*
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.

TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED DATED SIGNATURE

À RENVOYER / *PLEASE MAIL TO :*

ARTCURIAL–BRIEST–POULAIN–F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSÉES
75008 PARIS.

FAX : +33 (0)1 42 99 20 60

ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F. TAJAN

HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

T. +33 1 42 99 20 20
F. +33 1 42 99 20 21
E. contact@artcurial.com

www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS
Francis Briest, **Co-Président**
Hervé Poulain
François Tajan, **Co-Président**

DIRECTEURS ASSOCIÉS
Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

ADMINISTRATION ET GESTION
Direction : Nicolas Orlowski

Secrétaire général :
Axelle Givaudan

Relations clients :
Marie Sanna-Legrand, **20 33**
Karine Castagna, **20 28**

Marketing, Communication et Activités Culturelles :
Emmanuel Bérard, direction
Morgane Delmas

Comptabilité et administration :
Joséphine Dubois, direction
Sandrine Abdelli, Marion Bégat, Virginie Boisseau, Marion Carteirac, Isabelle Chênais, Nicole Frerejean, Mouna Sekour

Logistique et gestion des stocks :
Denis Chevallier, Philippe Da Silva, Erwan Hassouni, Joël Laviolette, Vincent Mauriol, Claud Pereira, Lal Sellhanadi

Transport et douane :
Marianne Balse, **16 57**

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE
Anne-Sophie Masson, **20 51**
bids@artcurial.com

ABONNEMENTS CATALOGUES
Géraldine de Mortemart, **20 43**

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
Serge Lemoine

COMMISSAIRES PRISEURS HABILITÉS
Francis Briest, François Tajan, Hervé Poulain, Isabelle Boudot de La Motte, Isabelle Bresset, Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux, Matthieu Fournier

ARTCURIAL TOULOUSE JACQUES RIVET
Commissaire-priseur :
Jacques Rivet
8, rue Fermat. 31000 Toulouse
t. +33 (0)5 62 88 65 66
j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL DEAUVILLE
Commissaire-priseur :
James Fattori
32, avenue Hocquart de Turtot.
14800 Deauville
t. +33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

ARTCURIAL LYON MICHEL RAMBERT
Commissaire-priseur :
Michel Rambert
2-4, rue Saint Firmin.
69008 Lyon
t. +33 (0)4 78 00 86 65
mrambert@artcurial-lyon.com

ARTCURIAL HOLDING SA
Président Directeur Général :
Nicolas Orlowski

Vice Président :
Francis Briest

Conseil d'Administration :
Nicole Dassault, Michel Pastor, Francis Briest, Nicolas Orlowski, Hervé Poulain, Daniel Janicot

Comité de développement
Président :
Laurent Dassault

Membres :
S.A. la princesse Zahra Aga Khan, Francis Briest, Guillaume Dard, Daniel Janicot, Serge Lemoine, Delphine Pastor, Michel Pastor, Bruno Pavlovsky, Hervé Poulain, François Tajan

DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE
Directeur associé :
Violaine de La Brosse-Ferrand

Spécialiste : Bruno Jaubert
Consultant pour les œuvres de l'École de Paris, 1905-1939 :
Nadine Nieszawer
Catalogueur :
Priscilla Spitzer, **20 65**
Contacts : Tatiana Ruiz Sanz, **20 34**
Jessica Cavalero, **20 08**

ART CONTEMPORAIN
Directeur associé :
Martin Guesnet

Spécialistes : Hugues Sébilleau
Arnaud Oliveux
Spécialiste Italie :
Gioia Sardagna Ferrari
Catalogueur :
Florence Latieule, **20 38**
Contact : Sophie Cariguel, **20 04**

ORIENTALISME
Spécialiste : Olivier Berman, **20 67**

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS ET MULTIPLES
Expert : Isabelle Milsztein
Contact : Marie Meggle, **20 25**

ART DÉCO
Expert : Félix Marcilhac
Spécialiste junior :
Sabrina Dolla, **16 40**
Recherche et documentation :
Cécile Tajan

DESIGN
Directeur associé :
Fabien Naudan

Spécialiste junior :
Harold Wilmotte
Contact : Alma Barthélémy, **20 48**

BANDES DESSINÉES
Expert : Éric Leroy, **20 17**
Contact : Lucas Hureau, **20 11**

HISTORIENNE DE L'ART
Marie-Caroline Sainsaulieu

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^E ET XIX^E S.
Spécialiste : Isabelle Bresset
Céramiques, expert :
Cyrille Froissart
Orfèvrerie, experts :
Cabinet Déchaut-Stetten
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E S.
Spécialiste :
Matthieu Fournier
Dessins anciens, experts :
Bruno et Patrick de Bayser
Estampes anciennes, expert :
Antoine Cahen
Sculptures, expert :
Alexandre Lacroix
Tableaux anciens, experts :
Gérard Auguier, Cabinet Turquin
Contact : Elisabeth Bastier, **20 53**

ÉCOLES ÉTRANGÈRES DE LA FIN DU XIX^E S.
Spécialiste : Olivier Berman
Contact : Tatiana Ruiz Sanz, **20 34**

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE
Expert : Robert Montagut
Contact :
Isabelle Boudot de La Motte, **20 12**

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES
Expert : Bernard Bruel
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

LIVRES ET MANUSCRITS
Expert : Olivier Devers
Spécialiste junior :
Benoît Puttemans, **16 49**

ART TRIBAL
Expert : Bernard de Grunne
Contact : Florence Latieule, **20 38**

ART D'ASIE
Expert : Thierry Portier
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

ARCHÉOLOGIE
Expert : Daniel Lebeurrier
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

BIJOUX
Spécialiste : Julie Valade
Consultant international :
Ardavan Ghavami
Expert : Thierry Stetten
Contact : Alexandra Cozon, **20 52**

MONTRES
Expert : Romain Réa
Contact : Julie Valade, **16 41**

ARTCURIAL MOTORCARS AUTOMOBILES DE COLLECTION
Spécialistes : Matthieu Lamoure, Pierre Novikoff
Consultant : Frédéric Stoesser
Contact : Iris Hummel, **20 56**

AUTOMOBILIA
Expert : Estelle Prévot-Perry
Contact : Iris Hummel, **20 56**

VINS ET SPIRITUEUX
Experts :
Laurie Matheson, **16 33**
Luc Dabadie, **16 34**
vins@artcurial.com

HERMÈS VINTAGE
Spécialiste : Cyril Pigot, **16 56**
Contact :
Eva-Yoko Gault, **20 15**

VENTES GÉNÉRALISTES
Spécialiste :
Isabelle Boudot de La Motte
Contacts : Juliette Leroy, **20 16**
Élisabeth Telliez, **16 59**

INVENTAIRES
Spécialiste : Stéphane Aubert
Consultant : Jean Chevallier
Contact : Inès Sonneville, **16 55**

Tous les emails des collaborateurs d'Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan, s'écrivent comme suit : initiale du prénom et nom @artcurial.com, par exemple : vdelabrosseferrand@artcurial.com

Les numéros de téléphone des collaborateurs d'Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan, se composent comme suit : **+33 1 42 99 xx xx**

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

AFFILIÉ À INTERNATIONAL AUCTIONEERS
IAA International Auctioneers



TAG & GRAFFITI

VENTE DES ŒUVRES DU PREMIER MUSÉE À CIEL OUVERT AU BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION PARIS TOUT P'TITS

MERCREDI 17 NOVEMBRE 2010 À 20H
HÔTEL MARCEL DASSAULT • 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIII^E

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Spécialiste :
Arnaud Oliveux,
+33 (0)1 42 99 16 28,
aoliveux@artcurial.com

Catalogue en ligne :
www.artcurial.com

PARIS TOUT P'TITS



BREGUET HORA MUNDI,
réf. : 3700, vers 1998,
en or jaune, mouvement
automatique,
avec indication des
heures du monde.



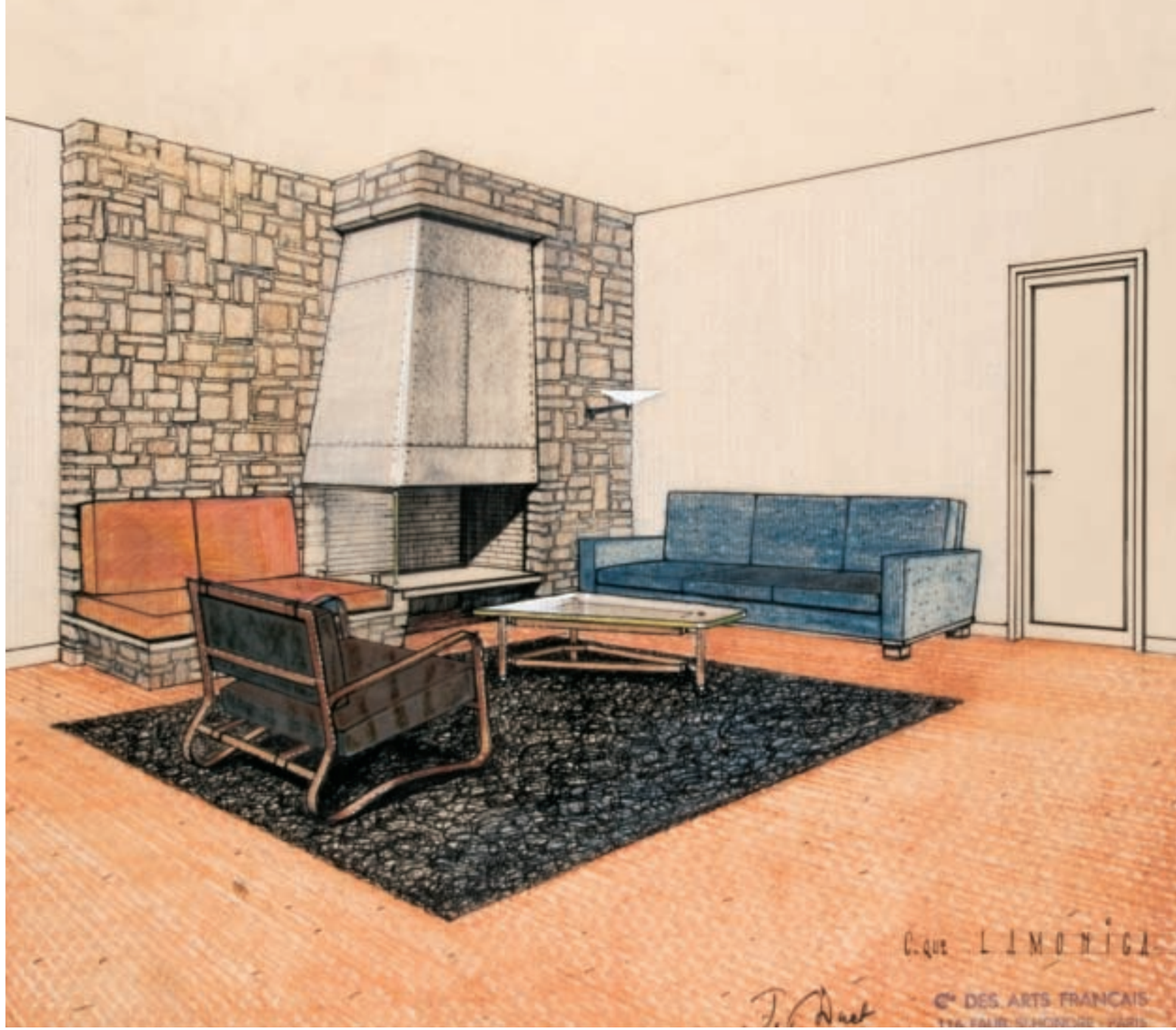
STERLE,
Bague dôme en or jaune,
rubis et diamants,
ayant appartenu
à Edwige Feuillère.

IMPORTANTS BIJOUX ET HORLOGERIE DE COLLECTION

MARDI 7 ET MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2010
HÔTEL MARCEL DASSAULT • 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIII^E

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Renseignements :
Julie Valade,
+33 (0)1 42 99 16 41,
jvalade@artcurial.com



JACQUES ADNET, 28 calques, certains rehaussés à la gouache,
et gouaches signées à la mine de plomb par Adnet et tampon de la Compagnie des Arts français.

DOCUMENTATION
ART DÉCO ET ARCHITECTURE

MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2010 À 14H30
HÔTEL MARCEL DASSAULT • 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIII^E

Expert :
Olivier Devers,
+33 (0)1 42 99 16 12,
odevers@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



MAURICE UTRILLO
LE PARAVENT DE MAURICE UTRILLO, 1939
4 huiles sur toile montées sur panneaux de bois, 119 x 45 cm (chacun)
Provenance : Collection Paul Pétridès, Paris puis par descendance à l'actuel propriétaire.
Est. : 450 000 – 600 000 €

ART MODERNE

COLLECTION PAUL PÉTRIDÈS
30 ŒUVRES DE MAURICE UTRILLO

FONDS CONSTANTIN BRANCUSI
PROVENANT DE LA COLLECTION ALEXANDRE ISTRATI ET NATALIA DUMITRESCO

VENTE LE 30 NOVEMBRE 2010 À 20H – HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSÉES – PARIS VIII^{E}

Renseignements :
Violaine de La Brosse-Ferrand,
+33 (0)1 42 99 20 32,
vdelabrosseferrand
@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN